



## Épidémie de licenciements : LE BON VACCIN C'EST LA LUTTE !

**Les annonces de licenciements s'accroissent depuis quelques jours. Le chantage à l'emploi va bon train lui aussi, dégradant les conditions de travail de celles et ceux qui ont encore un boulot. Malgré les difficultés à s'organiser pour répondre à toutes ces attaques, nous n'avons d'autres choix que de compter uniquement sur nos luttes pour faire reculer ceux d'en face.**

Renault, Sanofi, Nokia, Airbus, Air France, Auchan, Alinéa... Nombre de ces groupes ont pourtant été soutenus pendant la crise du Covid-19, notamment par le dispositif de chômage partiel qui ne demande pas de garantie de sauvegarde des emplois. D'autres cadeaux au patronat existent depuis longtemps, comme le crédit d'impôt (CICE), le crédit d'impôt recherche (CIR), ou encore l'exonération Fillon sur les bas salaires. Derrière les entreprises bien connues, il y a les chaînes de sous-traitants qui licencient aussi ; il y a tous les emplois qui dépendent de la présence des grosses entreprises dans le secteur ; et puis des centaines de petites boîtes qui déposent le bilan.

Ces entreprises se trouvent souvent en dehors du champ des syndicats de luttes, nous devons donc faire preuve de volontarisme pour soutenir ces salarié.es en mobilisant nos unions locales et départementales.

**APC... autre nom du chantage à l'emploi**

Le chantage à l'emploi est monnaie courante pour pousser les salarié.es à accepter des baisses de salaire en échange du maintien de leur emploi. C'est ce qu'il s'est passé dans l'entreprise Derichebourg, et les salarié.es qui ont refusé les baisses de salaire vont être licencié.es ! Airbus aussi joue cette carte, pas de licenciements secs à condition qu'on accepte de raboter primes et compagnie prévu par "l'Accord Performance Collective". Et les syndicats qui s'y opposent, on les traitera d'irresponsables ! Cette situation est une aubaine pour nombre de patrons qui en profitent pour restructurer à leur convenance. Sans relâche il faut rappeler à nos collègues que ce n'est pas l'argent qui manque dans les caisses du patronat. Nos luttes sont légitimes et en aucun cas c'est aux travailleurs et travailleuses de payer les pots cassés.

**À l'inverse, c'est à nous de décider, car c'est nous qui produisons ! Réduisons le temps de travail à 32h pour créer de l'emploi, disposons d'un droit de véto sur les licenciements.**

### Préparons notre riposte

Le mouvement débuté le 5 décembre dernier nous a prouvé une chose, plus une grève est préparée plus elle a de chance d'être forte et de durer. Cette journée du 17 septembre n'a pas été préparée à la hauteur des enjeux pour être le point de départ d'une large riposte. Les équipes syndicales ont été désorganisées par le confinement et les conditions sanitaires qui persistent ne rendent pas la tâche aisée. Renforcer nos équipes syndicales sur le terrain et nos unions locales est une nécessité vitale, si nous voulons être prêt à enfoncer la brèche lorsque que celle-ci se présentera. Car nul doute que des explosions sociales auront lieu dans les mois à venir.

Contre les licenciements ou les attaques sur nos conditions de travail, il faut défendre nos intérêts de classe coup pour coup. Jusqu'à trouver le point de rupture avec ce système capitaliste qui nous emmène au désastre social et écologique.



### ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(22 euros pour un an, 16 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire)

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL..... E-MAIL.....

ADRESSE.....

**coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19**